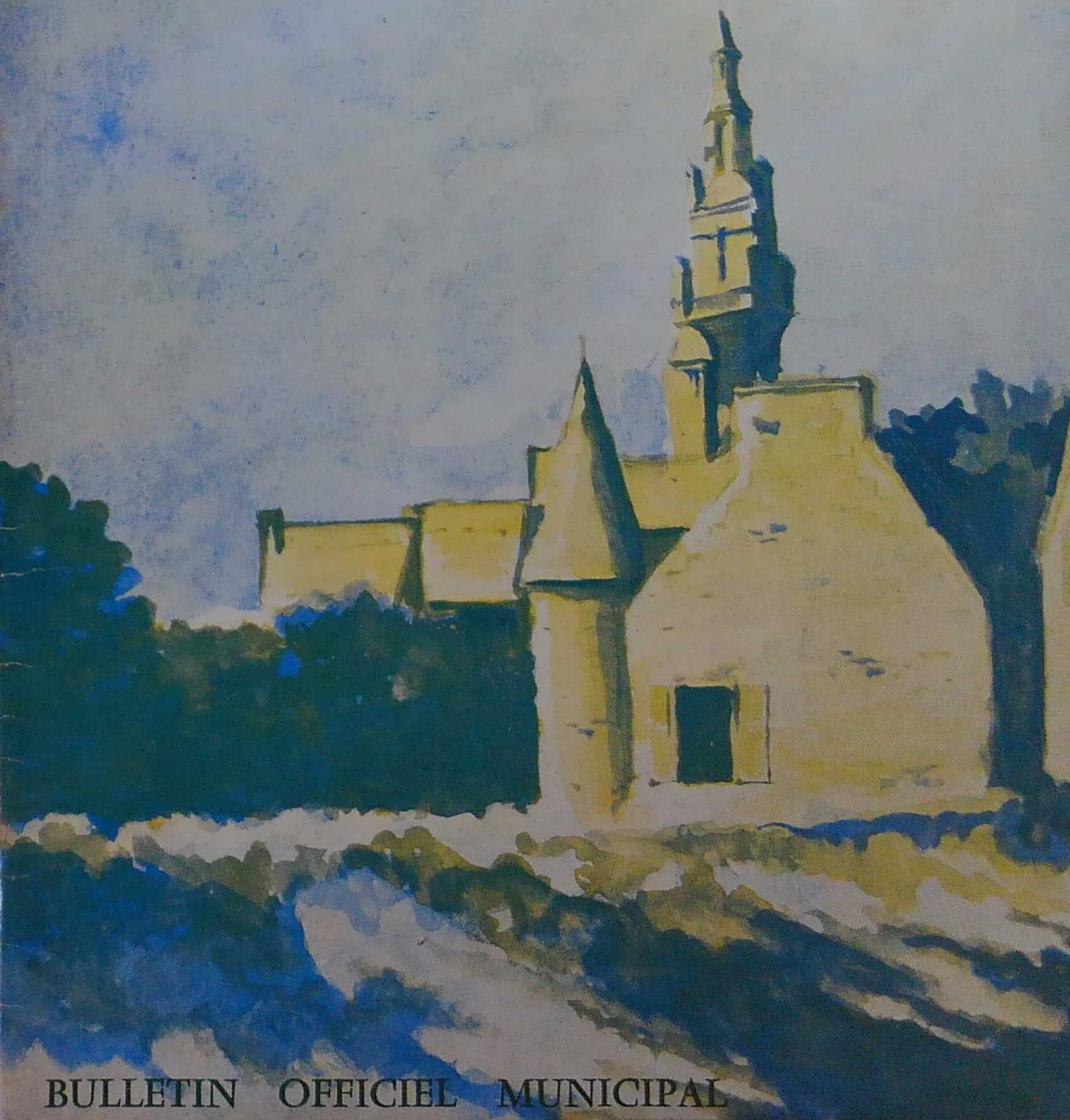


ROSCOFF



BULLETIN OFFICIEL MUNICIPAL

CHAUSSURES CHAPALAIN

CHAUSSURES EN TOUS GENRES
25, rue Jules-Ferry — ROSCOFF



**COOPERATIVE
MARITIME**

Tél. : 69-70-47

TOUT MATERIEL DE PECHE ET PLAISANCE
HABILLEMENT MARINE

Rue Amiral-Courbet — ROSCOFF

**CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PRÉVOYANCE
de MORLAIX**

Succursales : LANDIVISIAU - SAINT-POL-DE-LEON - PLOUESCAT
PLOUGASNOU - GUERLESQUIN - CLEDER et ROSCOFF, rue O.-Henry

7, place Cornic — Tél. 3-25 — MORLAIX



ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

Robert PAUGAM

15, rue Docteur-Prouff

Téléphone : 3-67

MORLAIX (29 N)

LANGOUSTES ET HOMARDS -- PRODUITS SURGELÉS -- COQUILLAGES -- HUITRES



Société "LA LANGOUSTE"

Alain OULHEN et Cie — ROSCOFF
Télégr. : Langoust-Roscof - Tél. 73074 - Tél. 69-76-00 (lignes groupées)

Succursales avec viviers et entrepôts frigorifiques :

PARIS 2^e : 8, place des Victoires - CEN 85-09 - LOU 57-56

BORDEAUX : 47, rue des Menuts - Tél. 92-90-13

MALAKOFF : 18, rue P.-V.-Couturier - Tél. 735-99-86

EXPÉDITIONS TOUTE L'ANNÉE DANS TOUTES DIRECTIONS

Bulletin Officiel Municipal

N°1

ROS COFF

Station balnéaire

4 030 habitants

Canton de SAINT-POL-DE-LEON

Arrondissement de MORLAIX

Département du Finistère - 29 N

Revue d'Information Municipale

Economique et Touristique

diffusée gratuitement

Reproduction et vente interdites

■

Rédaction - Documentation - Diffusion

Rédaction de

ROS COFF

Edition-Publicité



AGENCE
RÉGIONALE
EDITIONS
OFFICIELLES

Siège social : 1, rue de la Gave
SAINT-AFFRIQUE (Aveyron)

■

Services centraux :

Administration - Techniques

Relations Municipales

32 boulevard de Verdun

SAINT-AFFRIQUE (Aveyron)

Tél. 380 (lignes groupées)

■

Bureaux Parisiens :

3, cité d'Hauteville - PARIS 10^e

■

Imprimerie Spéciale
du Bulletin Officiel Municipal

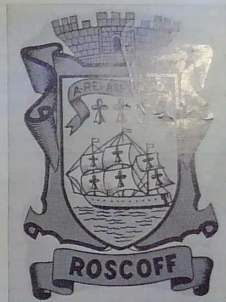
Dépôt légal : 2^e trimestre 1967

La couverture est de J.-C. CAHORS

AVANT PROPOS

par M. C. SEITE

Maire de Roscoff



Il m'est très agréable de vous présenter ce premier bulletin de ROSCOFF. Vous y trouverez un ensemble de renseignements utiles sur les activités, les ressources naturelles et touristiques de notre belle commune.

Je me dois de remercier vivement tous ceux qui ont collaboré à la rédaction et à l'illustration de cette brochure, ainsi que les annonceurs qui ont permis de la distribuer gratuitement dans tous les foyers de la commune.

En dix ans, ROSCOFF, ce vieux nid de corsaires, cher à Tristan Corbière, a bien changé. C'était une calme cité touristique du XIX^e siècle. Certes, on en connaissait les bienfaits dus à son air saturé d'odeur extrêmement vivifiant, à sa mer qui guérît mais sa renommée n'était pas étendue.

Aujourd'hui, c'est une ville animée où les curistes français et étrangers séjournent chaque année dans ses établissements de thalassothérapie, l'Institut Marin de Roch Croum et la Clinique Kerléna.

Si la ville de Roscoff peut aujourd'hui s'enorgueillir de sa brillante situation actuelle, elle le doit, en premier lieu, aux deux établissements de Thalassothérapie et aux municipalités qui se sont succédées depuis le 8 août 1944 ; ceci nul ne peut le contester.

En ce qui concerne les nouveaux projets retenus, certains peuvent manifester quel que impatience devant les longs délais nécessaires pour leur mise en œuvre. Je tiens à leur signaler que ces retards n'incombent pas à la Municipalité, car toute réalisation exige l'accomplissement de multiples formalités administratives et le concours financier de l'Etat qui est souvent long à obtenir.

J'espère que ce premier Bulletin Officiel Municipal de Roscoff vous plaira et vous fera mieux connaître notre cité.



LE MAIRE,

C. Seite



AUX DAMES DE FRANCE

TOUT CE QUI CONCERNE L'HABILLEMENT ET LE CONFORT DE VOTRE MAISON

Son rayon d'alimentation - Livraison à domicile dans toute la région

Tél. : 69-00-99
3, rue Croix-au-Lin - SAINT-POL-DE-LÉON

Facilités de paiement

LE CONSEIL MUNICIPAL

COMMISSIONS MUNICIPALES

COMMISSION ADMINISTRATIVE DE L'HOSPICE

Président : M. Célestin SEITE, Maire
Vice-président : M. François PRIGENT, Conseiller général, Maire de PLOUENAN.

Membres : M. André RIOU, cultivateur, « Roscogoz », représentant de l'Administration ;
M. Jacques-Pascal CABIOCH, cultivateur, « Praterou », délégué du Conseil municipal ;

M. Gabriel BEAUMIN, entrepreneur, « Restel », représentant de l'Administration ;

COMMISSION ADMINISTRATIVE DU BUREAU D'AIDE SOCIALE

Président : M. Célestin SEITE, Maire
Membres délégués de l'Administration :

M. Pierre SALAUN, boulanger, rue Joseph-Viala ;
M. Isidore GUIVARCH, cultivateur, « Poulbrohou » ;

M. Olivier DANIELOU, cultivateur, « Kerguenec » ;
M. Isidore JACOB, cultivateur, « Pors ar Bascon » ;

Membres délégués du Conseil municipal :

M. Maurice GUYADER, pharmacien, rue Al-Révellère ;
M. Charles PERSON, hôtelier, rue Al-Révellère ;

M. François PRIGENT, cultivateur, « Pen al Nan » ;
M. Yves SAOUT, retraité, rue Al-de-Mun.

COMMISSION DES FINANCES

M. Célestin SEITE, Maire
M. Jacques-Pascal CABIOCH, cultivateur, « Praterou », délégué du Conseil municipal ;

COMMISSION DES TRAVAUX : EAU, EGOUTS

M. Pierre SALAUN, boulanger, rue Joseph-Viala ;
M. Isidore GUIVARCH, cultivateur, « Poulbrohou » ;

COMMISSION DE L'AGRICULTURE ET VOIRIE RURALE

M. Célestin SEITE, Maire
M. Jacques-Pascal CABIOCH, cultivateur, « Praterou », délégué du Conseil municipal ;

COMMISSION DE LA VOIRIE URBAINE

M. Célestin SEITE, Maire
M. Jacques-Pascal CABIOCH, cultivateur, « Praterou », délégué du Conseil municipal ;

COMMISSION D'HYGIENE

M. Célestin SEITE, Maire
M. Jacques-Pascal CABIOCH, cultivateur, « Praterou », délégué du Conseil municipal ;

COMMISSION DU TOURISME ET DU PORT

M. Célestin SEITE, Maire
M. Jacques-Pascal CABIOCH, cultivateur, « Praterou », délégué du Conseil municipal ;

COMMISSION DE LA JEUNESSE ET DES LOISIRS

M. Célestin SEITE, Maire
M. Jacques-Pascal CABIOCH, cultivateur, « Praterou », délégué du Conseil municipal ;

COMMISSION DU PERSONNEL COMMUNAL

M. Célestin SEITE, Maire
M. Jacques-Pascal CABIOCH, cultivateur, « Praterou », délégué du Conseil municipal ;

COMMISSION DU PERSONNEL COMMUNAL

M. Célestin SEITE, Maire
M. Jacques-Pascal CABIOCH, cultivateur, « Praterou », délégué du Conseil municipal ;

COMMISSION DU PERSONNEL COMMUNAL

M. Célestin SEITE, Maire
M. Jacques-Pascal CABIOCH, cultivateur, « Praterou », délégué du Conseil municipal ;

COMMISSION DU PERSONNEL COMMUNAL

M. Célestin SEITE, Maire
M. Jacques-Pascal CABIOCH, cultivateur, « Praterou », délégué du Conseil municipal ;

BAR - BOWLING

Téléphone : 1-27 — SIBIRIL

Mme LUCAS

RESTAURANT - CAFE - TABAC

J. BIHAN Téléphone : 1-02

SERVICES PUBLICS ADMINISTRATIFS

MAIRIE

Tél. : Bureau du Maire : 69-70-53 - Secrétaire : 69-71-27.
Ouverte au public tous les jours, sauf le samedi après-midi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

Rue Gambetta - Tél. 69-71-28 — Receveur : M. DUPONT.

BUREAU DES DOUANES

Rue Van-d'Argent - Tél. 69-71-21 — Receveur : M. GOU-GET de L'ANDES.

INSCRIPTION MARITIME

Rue Gambetta - Tél. 69-70-15 — Syndic des gens de mer : M. PREMEL.

STATION BIOLOGIQUE

Place Lacaze-Duthiers - Tél. 69-72-30 — Directeur : M. TEIS-SIER, professeur à la Sorbonne - Sous-Directeur : M. CABIOCH.

CHEMIN DE FER

Rue Hoche - Tél. 69-70-20 — Chef de gare : M. DEPINCE.

SYNDICAT D'INITIATIVE

Président : M. LE JEUNE, rue Albert-de-Mun.
Secrétaire : Mme CREACH, 16, rue Joseph-Viala.

CENTRE HELIO MARIN DE PERHARIDY

Tél. 69-70-29 — Directeur : M. ROUSSEAU.

HOSPICE COMMUNAL

Rue Brieux - Tél. 69-72-63 — Supérieure : Sœur Athanase.

RECETTE BURALISTE

« Le Verger » — Receveuse : Mlle COLIN.

PHARES ET BALISES

Le Phare, rue Amiral-Courbet - Tél. 69-70-06 — Surveillant du port : M. CONAN.

CAISSE D'EPARGNE

Rue Olivier-Henri - Tél. 69-72-69 — Caissier : M. JOUSSE.

H.S.B. - Tél. 69-72-79, quai Permentier.

Poste provisoire du 1^{er} juillet au 15 septembre.

SECURITE ROUTIERE

Mairie - Tél. 69-71-27 — Poste provisoire du 1^{er} juillet au 31 août.

ENSEIGNEMENT

Ecole Publique de Garçons, rue Jules-Ferry — Directeur : M. LE BARS.

Ecole Publique de Filles, rue Jules-Ferry — Directrice : Mme CADIOU.

Ecole Publique Maternelle, rue Brieux - Tél. 69-71-90 — Directrice : Mme LE BARS.

Ecole Libre de Garçons, rue Albert-de-Mun — Directeur : M. GRALL.

Ecole Libre de Filles, « Moguerou » - Tél. 69-72-70 — Supérieure : Sœur Joseph de l'Immaculée - Directrice : Sœur Claire.

PERCEPTION

Rue de Verdun, Saint-Pol-de-Léon. Tél. 69-03-43.

Bureaux ouverts tous les jours de 9 à 12 h et de 14 à 16 h, le samedi de 9 à 11 h. Bureaux fermés le samedi après-midi — Receveur-Percepteur : M. R. MIOSECC.

POINTS ET CHAUSSEES

Rue de Brest, à Saint-Pol-de-Léon. Tél. 69-03-90.
Ingénieur T.P.E. : M. J. ROLLAND.

GENDARMERIE

Rue de Verdun, Saint-Pol-de-Léon. Tél. 69-00-48.
Chef de brigade : Adjudant LE BRUN.

CONTRIBUTIONS INDIRECTES

Place de l'Evêché, Saint-Pol-de-Léon. Tél. 69-01-93.
Bureaux ouverts le mardi — Inspecteur : M. LE GOFF.

CONTRIBUTIONS DIRECTES

Impasse Grand-Venelle, Morlaix. Tél. 6-57.
Bureaux ouverts le samedi de 9 à 12 h.

Inspecteur : M. L. HABY.
Permanence à Saint-Pol-de-Léon, le troisième mardi de chaque mois (Mairie).

ELECTRICITE ET GAZ DE FRANCE

« Aux Carmes », Saint-Pol-de-Léon. Tél. 69-01-07.
Chef de district : M. GUILLOCHER.

GREFFE DU TRIBUNAL D'INSTANCE

Rue de Verdun, Saint-Pol-de-Léon. Tél. 69-00-81.
Greffe : M. ROSECC.

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE

Palais de Justice, Morlaix. Tél. 1-63.

ENREGISTREMENT

Palais de Justice, Morlaix. Tél. 6-67.
Inspecteur central : M. RONVEL.

POINTS ET CHAUSSEES

Subdivision maritime, « Les Ecluses », Morlaix. Tél. 1-01.
Inspecteur : M. LE MAIRE.

DISPENSARE

Saint-Pol-de-Léon. Tél. 69-01-19. Permanence tous les mardis de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h, tous les jeudis de 10 h à 12 h.

DIRECTION DE LA CONSTRUCTION

26, rue Camille-Desmoulins, Brest. Tél. 44-30-40.
Les services techniques reçoivent les lundi, mercredi et vendredi, le matin de 9 h à 12 h.

CULTES

Culte catholique - Messes : le dimanche, 7 h, 8 h 30, 10 h 30, 11 h 30 (18 h en été).

Culte protestant - Offices : du début juin au 15 septembre, le dimanche, à 10 h.

PERMANENCES ASSUREES A ROSCOFF

à la Mairie, le premier jeudi de chaque mois, de 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 16 h et le troisième jeudi de chaque mois de 9 h 30 à 11 h 30.

SECURITE SOCIALE

à la Mairie, tous les lundis, de 9 h 30 à 12 h.

ASSISTANCE SOCIALE

Caisse d'Allocations Familiales du Nord-Finistère, à la Mairie, le deuxième jeudi de chaque mois, de 14 à 16 h.

CONSULTATION DES NOURRISONS

à l'Ecole publique de filles, rue Jules-Ferry, le premier jeudi du mois, à 14 heures.

PERSONNEL COMMUNAL

SERVICES ADMINISTRATIFS

Secrétaire général de la Mairie : M. COIC C.
Agent principal : MM. CREACH Fr., M. PERSON L.

POLICE MUNICIPALE

Gardes-champêtres : MM. STEPHAN A., M. CAROFF Fr.

SERVICES TECHNIQUES

Ouvriers professionnels : MM. MORVAN Fr., M. CREI-
GNOU J.-Fr. (Service des Eaux), M. ALLAIN Fr., fos-
syeurs.

Conducteur poids lourds : M. GALLOU J.
Ouvriers d'entretien de la voie publique : MM. CORRE A.,
CAER Y., GUYADER I., GAVEN M.



Centre Leclerc LIBRE - SERVICE

TOUTE L'ALIMENTATION AUX PRIX DE GROS

46, rue Cadiou - SAINT-POL-DE-LÉON - Tél. 69-03-78



J. COMBOT

TOUS PRODUITS
PREFABRIQUES EN CIMENT

La Madeleine - Tél. 69-01-78
ST-POL-DE-LÉON



ENTREPRISE DE COUVERTURE
AROISES

Charles Le Lez

KERNAOGUER - ROSCOFF

DUCKETT
THOMSON

- ☆ TÉLÉVISEURS
- ☆ MACHINES À LAVER
- ☆ CONGÉLATEURS

25, rue Cadiou - Tél. 69-04-02
SAINT-POL-DE-LÉON

M. ZAHRA



La demande de permis de construire et le dossier l'accompagnant doivent être déposés à la Mairie du lieu où la construction doit être édifiée.

INSTRUCTION DU DOSSIER

Le Maire, après examen du dossier, le transmet avec son avis à la Direction départementale des Services de la construction.

L'étude dans les Services de la construction est de un mois. Toutefois, lorsque d'autres administrations doivent être consultées, ce délai est augmenté de un mois par service.

Après instruction, l'arrêté de permis de construire ou de refus est pris par l'autorité compétente, le Maire, dans la plupart des cas.

RÈGLEMENT D'URBANISME

(Arrêté préfectoral du 22 décembre 1962, approuvant le plan d'urbanisme directeur de la commune de Roscoff.)

1) Champ d'application

Le règlement d'urbanisme fixe, dans les conditions prévues aux articles 2 à 4 du décret 58-1463, du 31 décembre 1958, les règles générales d'aménagement, applicables sur le territoire de la commune de Roscoff.

II) Division du territoire communal en zones

Le territoire communal de Roscoff comporte :

- une zone d'habitation comprenant :
le secteur A de construction en ordre continu,
le secteur B de construction en ordre discontinu ;
- une zone rurale.

Il serait trop long et trop complexe de faire ressortir toutes les servitudes de construction se rattachant à chacune de ces zones. En conséquence, nous ne saurions trop engager tous les candidats à la construction de se rapprocher du Service municipal compétent afin d'obtenir tous les renseignements utiles et nécessaires à la constitution d'un dossier ayant les meilleures chances d'aboutir à la délivrance d'un avis favorable.

H. CALLEC
PROMOTEUR - CONSTRUCTEUR
27, rue Jean-Jaurès — BREST
Téléphone : 44-67-84

REALISE POUR VOUS :

STUDIOS ET F2 de Vacances, Cures, Placements

Chauffage individuel — Parking
Prix fermes et définitifs — Livraison immédiate

PAVILLONS INDIVIDUELS

Garage - Chauffage central

Équipement entièrement complet

CREDITS 20 ANS JUSQU'À 80 %

Renseignements et souscription

AGENCE DU KREISKER
15, rue Verderel, à SAINT-POL-DE-LÉON — Tél. 69-03-88



HORTICULTURE
Service INTERFLORA

MAISON
COMBOT

54, rue Cadiou — SAINT-POL-DE-LÉON
Tél. : 69-01-06

imprimerie DULAC

15, place de Guébriant

LIBRAIRIE - PAPETERIE

Souvenirs touristiques

Imprimerie
Papeterie
de bureau
et scolaires

comment obtenir une carte d'identité ... un passeport

POUR OBTENIR UNE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Elle est délivrée, sans condition d'âge, à tous les sujets de nationalité française.

COMMENT L'OBTENIR ?

- Dans tous les cas, un imprimé de demande vous sera remis au Commissariat de police ou Mairie, auquel vous devez joindre :
- Trois photographies récentes, de face et sans chapeau (3,5 x 4) ;
- Un timbre fiscal de 2,50 F que vous achèterez dans un débit de tabac.

De plus, si vous êtes un homme :

- 1^{er} Célibataire : vous extrairez d'acte de naissance que vous demanderez à votre lieu de naissance en adressant un mandat-poste de 1,30 F (1 F + 0,30 F pour frais d'envoi).
- 2^e Marié :
- a) Postérieurement au 1^{er} décembre 1950 : votre livret de famille.

b) Antérieurement au 1^{er} décembre 1950 : votre extrait de naissance ou votre extrait de mariage, l'un et l'autre à demander soit à votre lieu de naissance, soit à votre lieu de mariage.

l'extrait de mariage coûte 1,50 F + 0,30 F.

Si vous êtes une femme :

- 1^{er} Célibataire : l'extrait de naissance de moins de trois mois de date.
- 2^e Mariée :

a) Postérieurement au 1^{er} décembre 1950 : le livret de famille.- b) Entre le 1^{er} juillet 1939 et le 1^{er} décembre 1950 : l'extrait de naissance de moins de trois mois de date.

c) Antérieurement au 1^{er} juillet 1939 : l'extrait de naissance de moins de trois mois de date. EN PLUS DE CETTE PIÈCE :

l'extrait de mariage de moins de trois mois de date.

3^e Veuve : l'extrait de naissance de moins de trois mois de date mentionnant le mariage.

4^e Veuve : cette pièce, l'extrait d'acte de décès du mari, portant indication du mariage, ou l'extrait d'acte de naissance du mari portant mention du mariage et du décès.

REMARQUES Les citoyens français nés en Algérie, Tunisie ou Maroc, qui ne peuvent obtenir d'extraits d'acte de naissance, mariage ou décès, obtiendront sur présentation du livret

de famille des fiches individuelles ou familiales d'état civil qui, jointes à leur demande, suppléent aux extraits. Les sujets devenus français par naturalisation doivent produire la copie certifiée conforme de leur décret de naturalisation et leur acte de naissance qui, sur leur demande, leur sera délivré par le « Ministère de la Santé Publique et de la Population », 9, avenue de Lowendal, à PARIS VII.

POUR OBTENIR UN PASSEPORT

Le passeport est délivré en France pour une durée de TROIS ans par le Préfet du département.

Les demandeurs devront s'adresser, tout d'abord au Commissariat de police dans les villes où il en existe ou à la Mairie de leur résidence pour la constitution du dossier.

Ce dossier comprendra :

- l'ancien passeport s'il s'agit d'un renouvellement ;
- l'imprimé de demande fourni par l'Administration ;
- deux photographies (4 x 4), de face et sans chapeau ;
- un timbre fiscal de 32,00 F ;
- justification d'identité et de la nationalité ;
- autorisation paternelle pour les enfants mineurs ;
- acte de naissance pour une première demande.

D'une manière générale, le passeport n'est pas valable tant qu'il n'a pas reçu le visa consulaire d'entrée, ou de transit du pays étranger de séjour ou de transit.

Toutefois, aucun visa d'entrée ou de transit n'est exigé des Français pour les pays ci-après : Allemagne Fédérale, Andorre, Autriche, Belgique, Chili, Cuba, Danemark, Espagne, Grande-Bretagne et Antilles britanniques, Grèce, Irlande, Islande, Israël, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Saint-Martin, Suède, Suisse.

POUR OBTENIR L'AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE POUR LES ENFANTS MINEURS

Les enfants mineurs désirant se rendre à l'étranger, soit en groupe, soit seuls ou accompagnés d'une personne autre que leurs parents ou tuteurs, devront produire, en plus de la carte d'identité ou éventuellement du passeport, une autorisation de sortie du territoire à la frontière, signée du Maire. Cet imprimé est délivré au Commissariat de police ou Mairie.

FAITES VOS ACHATS

EN CONFIANCE

CHEZ LES ANNONCEURS SÉLECTIONNÉS

DE VOTRE

BULLETIN OFFICIEL MUNICIPAL



RÉSIDENCE DU BELVÉDÈRE
Premier bâtiment terminé

LE BUDGET COMMUNAL

Les recettes et les dépenses de la commune ne peuvent pas être effectuées sans plan d'ensemble. Il est nécessaire d'établir à l'avance et avec autant de précision que possible la nature et la qualité des recettes et des dépenses qui sont à envisager pour un délai déterminé.

Ce programme des recettes et des dépenses communales s'appelle le budget.

Les propositions budgétaires préparées par le Maire sont soumises par lui au Conseil municipal. Celui-ci est libre d'accepter, de modifier ou de rejeter les propositions qui lui sont faites par le Maire et d'y substituer les siennes propres.

En raison de son importance, une fois voté, le budget doit être approuvé par l'autorité supérieure, en l'occurrence, le Sous-Préfet de Morlaix en ce qui concerne Roscoff.

Le budget primitif de 1967 qui a été voté le 12 janvier 1967 s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 1.313.209 F. Il comporte deux sections, la section ordinaire, dite de fonctionnement et la section extraordinaire dite d'investissement.

I. — SECTION ORDINAIRE

A) RECETTES

a) **Produits de l'exploitation** : comprennent les ventes de produits ou de services, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, la taxe deversement à l'égout, les taxes funéraires, les expéditions administratives.

Prévision de recettes pour 1967 : 35.200 F.

b) **Produits domaniaux** : produits de la location d'immeubles et du matériel, droits de voirie, de place et concessions dans le cimetière.

Prévision de recettes pour 1967 : 10.600 F.

c) **Produits financiers** : il s'agit là des produits de la régie d'eau.

Prévision de recettes pour 1967 : 173.993,04 F.

d) **Recouvrements et subventions** : comprennent le recouvrement sur le fonds de compensation des allocations familiales, la participation de la régie d'eau au service des emprunts et au traitement du personnel, la participation de l'état aux dépenses d'intérêt général, la participation de la Caisse départementale scolaire.

Montant prévu : 121.165,22 F.

e) **Taxe locale** : Attribution directe : montant prévu 380.000 F. (à noter qu'en 1966 la commune a perçu un montant de 418.620 F.)

f) **Autres impôts indirects** (permis de chasse, taxe additionnelle aux droits de mutation, licence des débits de boissons, taxe sur les spectacles, taxe de séjour).

Montant prévu : 30.200 F.

g) **Taxe des prestations** (quatre journées).

Montant prévu : 67.000 F.

h) **Centimes et taxes assimilées** : Pour équilibrer le budget, il a fallu voter 60.000 centimes additionnels, contre 55.000 en 1966, donnant 408.900 F.

Ce qui donne un total de recettes ordinaires d'un montant de 1.230.158,26 F.

B) DÉPENSES

Les principales dépenses ordinaires sont :

a) **Dénrées et fournitures** (habillements, carburants, combustibles, fournitures de voirie, fournitures scolaires).

Crédit inscrit : 25.550 F.

b) **Frais de personnel** (personnel permanent, temporaire, rémunérations diverses, charges sociales).

Crédit inscrit : 312.750 F.

c) **Impôts et taxes** (impôts sur les traitements et impôts fonciers).

Crédit inscrit : 12.300 F.

d) **Travaux et services extérieurs** (loyers, entretien des bâtiments, acquisition de matériel, électricité, primes d'assurances, entretien des chemins ruraux).

Crédit inscrit : 82.400 F.

e) **Participations et contingents** (contingent d'aide sociale, frais de garderie des plages, contingent pour service d'incendie).

Crédit inscrit : 77.841,20 F.

f) Allocations-subventions.

Crédit inscrit : 28.000 F.

g) **Frais de gestion générale** (fêtes et cérémonie, frais de transport, frais de bureau, frais des P.T.T., indemnité de fonction du Maire et des adjoints).

Crédit inscrit : 47.609,99 F.

h) **Frais financiers** (intérêts des emprunts, frais de perception et de recouvrement, charges des régies).

Crédit inscrit : 272.848,81 F.

i) Charges antérieures.

Crédit inscrit : 300 F.

TOTAL des dépenses ordinaires : 859.000,00 F

Prélèvement pour dépenses extraordinaires : 371.158,26 F

1.230.158,26 F

II. — SECTION EXTRAORDINAIRE

A) RECETTES

a) Subvention départementale pour la voirie : 7.161,00 F

b) Subvention pour travaux de défenses contre la mer : 25.000,00 F

c) Profit de l'emprunt pour la voirie : 50.000,00 F

d) Recouvrement de créances à long terme : 889,74 F

e) Prélèvement sur recettes ordinaires : 371.158,26 F

454.209,00 F

B) DÉPENSES

a) Remboursement d'emprunts : 169.600,83 F

b) Acquisition d'immeubles pour voirie : 30.000,00 F

c) Acquisition de matériel et mobilier : 5.000,00 F

d) Réfection du réseau électrique basse tension : 20.000,00 F

e) Aménagement du terrain de camping : 40.000,00 F

f) Travaux de grosses réparations à la voirie : 103.608,17 F

g) Travaux de défenses contre la mer (Labor) : 85.000,00 F

h) Contributions aux dépenses extraordinaires des Syndicats : 1.000,00 F

454.209,00 F

La balance générale du budget primitif 1967 s'établit comme suit :

A) RECETTES

Recettes ordinaires : 1.230.158,26 F

Recettes extraordinaires : 83.050,74 F

TOTAL : 1.313.209,00 F

B) DÉPENSES

Dépenses ordinaires : 859.000,00 F

Dépenses extraordinaires : 454.209,00 F

TOTAL : 1.313.209,00 F

EVOLUTION DE LA VALEUR ET DU NOMBRE DE CENTIMES DEUX DIX ANS

	Nombre de centimes	Valeur du centime
1957	22,240	6,4429
1958	22,454	6,3601
1959	24,145	6,1333
1960	20,298	6,3735
1961	23,965	6,4598
1962	34,985	6,5070
1963	38,000	6,4558
1964	40,000	6,7117
1965	50,000	6,6739
1966	55,000	6,8150
1967	60,000	

EVOLUTION DE LA TAXE LOCALE DEUX DIX ANS

1957	159.389,83 F	1962	255.992,90 F
1958	138.396,50 F	1963	279.924,30 F
1959	138.000,00 F	1964	305.089,10 F
1960	173.446,90 F	1965	370.437,20 F
1961	226.346,90 F	1966	418.620,00 F

PRINCIPALES RÉALISATIONS EFFECTUÉES AU COURS DE CES DERNIÈRES ANNÉES

— Reconstruction de la jetée de Pen-ar-Vil et des autres cales et chausses.

— Réseau de distribution d'eau potable (station de pompage, château d'eau). Montant des travaux : 1.500.000 F.

— D'assainissement (construction d'une station d'épuration et de trois postes de relèvement). Montant des travaux : 1.500.000 F.

— Diverses extensions du réseau de distribution d'eau potable et du réseau d'assainissement.

— Construction et réfection de divers chemins et voies à la campagne et à la ville.

— Construction de plusieurs chausses de nécessité.

— Extension du réseau électrique basse tension : construction du transformateur du Ruguel.

— Renforcement du réseau électrique basse tension : quartier de Saint-Barbe.

— Modernisation du réseau d'éclairage public et réalisation de l'éclairage du port.

— Réalisation du lotissement communal des Moquerou.

— Acquisition et aménagement du terrain de la plage de Roch-Kroum.

— Acquisition de l'île Verte.

— Aménagement des courts de tennis municipaux.

— Création de plusieurs parkings.

— Achat d'un camion-benne « Berliet-Sovet » pour l'enlèvement des ordures ménagères et d'une fourgonnette « 404 Peugeot » pour le service des inhumations.

— Achat du magasin de la Coopérative des agriculteurs, rue Brizeux, pour l'aménagement d'un atelier communal au rez-de-chaussée, et d'un Foyer des Jeunes, à l'étage.

PROJETS A REALISER EN 1967

PORT DE PLAISANCE
Au moment où paraîtra le bulletin, les travaux de construction du port de plaisance seront commencés ou seront sur le point de l'être.

Les travaux comprennent :

1. La construction d'une estacade insubmersible entre le terre-plein du deuxième bassin et le chenal de Roscoff-île de Batz.

2. La construction d'une première section d'un quai de plaisance dans le fond du vieux port.

3. La fourniture et la pose de coffre d'amarrages.

Le montant de la dépense est évalué à 1.610.000 F, et le plan de financement s'établit comme suit :

— Subvention de la Direction des ports maritimes (20 %) : 322.000 F.

— Prêt sur crédit F.D.E.S. du Commissariat au Tourisme (50 %) : 805.000 F.

— Autofinancement (subvention du département) (30 %) : 483.000 F.

AMÉNAGEMENT DE LA MAISON DES JEUNES

— Montant de la dépense : 105.000 F.

— Montant de la subvention : 60.000 F.

TRAVAUX DE PROTECTION CONTRE LA MER

a) Reconstruction du mur de Pen-Laur.

— Montant des travaux : 50.000 F.

— Montant de la subvention : 17.500 F.

b) Reconstruction du mur du Labor.

— Montant des travaux : 85.000 F.

— Subvention : 45.000 F.

CONSTRUCTION DE VOIES ET CHEMINS

a) Chemin du Labor.

— Montant de la dépense : 80.000 F.

— Subvention : 16.000 F.

b) Rue Olivier-Henri.

c) Chemin de Kerstin (sous réserve de l'accord de tous les propriétaires riverains).

d) Goudronnage du chemin de Praterou.

AMÉNAGEMENT DU CAMPING MUNICIPAL

(Plantation, clôture).

ACQUISITION DE LA MAISON BOSSARD

pour l'amélioration de la circulation entre l'église et le port.

REFECTION DU RÉSEAU BASSE TENSION

— Rue Amiral-Réville, rue Armand-Rousseau et Louis-Pasteur.

REMISE EN ÉTAT DE LA STATION D'ÉPURATION ET DES POSTES DE RELEVEMENT DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT

— Montant de la dépense : 150.000 F.

— Subvention : 50 %.

EXTENSION DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE A LA CAMPAGNE

(Quartier de Pénarprat, Poul-Brohou, etc.)

MISE EN VIABILITÉ

des lotissements de Kernaoguet et des Capucins

CONSTRUCTION D'UN GARAGE

pour le camion-benne.

PROJETS A REALISER AU COURS DES PROCHAINES ANNÉES

— Agrandissement du cimetière.

— Grosses réparations aux écoles publiques (école maternelle, école publique des garçons). Montant du devis : 600.000 F.

— Construction de piscines et de bassins.

— Construction d'une salle des fêtes.

— Construction d'une nouvelle mairie.

— Participation de la commune à la construction d'une usine de traitement des ordures ménagères (dans le cadre du Syndicat à vocation multiple de Saint-Pol-de-Léon).

— Construction de voies nouvelles et remise en état de la voirie urbaine et rurale.

— Extension du réseau d'assainissement et du réseau de distribution d'eau potable (en particulier, passation d'une convention avec le Syndicat de Plouvenau pour la fourniture d'eau pendant les périodes de pointe).

H. CALLEC

PROMOTEUR - CONSTRUCTEUR
27, rue Jean-Jaures — BREST

Téléphone : 44-67-84

F2 - F3 - F4 - GARAGE

dans petit immeuble de

20 logements, centre ville

Tres bon confort - Chauffage ind. au gaz - Espaces verts

Début des travaux : MAI 1967

Crédit Foncier sur 20 ANS

Apports personnels faibles et échelonnés

Renseignements et souscription :

AGENCE DU KREISKER - M. LAMBERT

15, rue Verdier, à SAINT-POL-DE-LEON — Tél. 69-03-88



RÉSIDENCE SAINT-ROCH
Premier bâtiment terminé



L'équipe de basket du Patronage Sainte-Barbe. Il y a quelques années

(Cliché X...)

PATRONAGE SAINTE-BARBE

par M. l'Abbé SPARFEL
Directeur du Patronage

Créé au début du siècle « pour développer les forces physiques et morales des jeunes et pour favoriser des liens de solidarité et d'amitié entre les membres », le Patronage Sainte-Barbe s'est toujours efforcé depuis de répondre aux exigences et aux besoins des enfants, des jeunes et des familles de Roscoff.

Pour eux, il a mis sur pied des activités dont certaines ont disparu aujourd'hui.

LA MUSIQUE existait déjà avant la guerre 1914-1918. Elle a fonctionné depuis sans interruption jusqu'à 1965. Après un sommeil de deux ans, elle vient encore de reprendre ses activités, avec un effectif de 36 joueurs. Ses intentions sont modestes. Elle voudrait simplement animer nos fêtes locales, civiles et religieuses.

LE BASKET-BALL a été pratiqué pendant de nombreuses années au Patronage. Les joueurs disposaient pour leurs ébats d'une grande salle couverte, unique dans le canton. Aujourd'hui, le Patronage Sainte-Barbe n'a plus d'équipe de basket. Mais il existe toujours d'anciens dirigeants et joueurs prêts

à se mettre au service des jeunes qui voudraient pratiquer ce sport ou d'autres sports (volley-ball, hand-ball...). Question à suivre.

Le TENNIS DE TABLE semble attirer actuellement un nombre croissant de jeunes. Deux équipes, groupant un effectif de 12 joueurs, sont engagées en championnat. Mais durant les vacances, nombreux sont les jeunes scolaires qui se rassemblent dans la salle de jeux, y organisant même des tournois de ping-pong.

Le CINÉMA, de format standard, 35 mm, assure trois séances par semaine pendant l'hiver et quatre séances pendant la saison touristique. De dimensions très modestes, la salle s'avère trop grande en hiver et trop petite en été. Elle a été entièrement renouée en 1964. Déjà adaptés pour le cinéma-scope, les appareils viennent d'être équipés de nouvelles lentilles pour les films panoramiques. Le cinéma Sainte-Barbe offre donc aux Roscovites et aux estivants une salle gaie, confortable et dotée des techniques modernes.

Une TROUPE THEATRALE d'amateurs, comptant des acteurs et actrices chevronnés, a donné au Patronage de nombreuses représentations. Son dernier succès, parmi tant d'autres, fut la pièce « Les dix petits nègres ».

Beaucoup d'acteurs, par suite de leur charge familiale ou professionnelle, ont dû renoncer à monter sur les planches. De nouveaux talents se sont révélés récemment parmi les jeunes. Avec le concours des adultes et la participation des jeunes, l'activité théâtrale pourrait donc reprendre.

Le public roscovite, qui aime beaucoup le théâtre, lui réservera toujours le meilleur accueil.

Le Patronage Sainte-Barbe, dirigé par une équipe d'hommes dynamiques, est une institution solide et stable, mais non pas figée. Il cherche toujours à s'adapter et à donner aux jeunes qui le fréquentent des responsabilités de plus en plus grandes.

club photo de l'amicale laïque de Roscoff



par M. KEROMNES

Responsable du Club Photo

On dit souvent que, de nos jours, la jeunesse est blasée et que rien ne l'étonne; eh bien, offrez un appareil photo à un jeune, donnez-lui la possibilité de développer ses photos, lui-même, et vous retrouverez dans ses yeux la même joie qui fut la vôtre il y a quelques années quand, pour la première fois, vous déclenchiez l'obturateur d'un appareil photo.

Acquérir un appareil est relativement peu onéreux, mais se monter un labo est en dehors des possibilités



Soleil couchant

(Cliché X...)

de la majorité des jeunes. C'est pour cela qu'à l'Amicale Laïque nous savions qu'en créant un club photo nous intéresserions de nombreuses personnes.

Début décembre, au cours d'une assemblée générale, les bases en étaient jetées. Nous avions un local, il fallait l'aménager et surtout équiper le laboratoire d'un minimum de matériel : cuves, bacs, agrandisseur, glaceuse, margueur, etc... L'Amicale voyait un crédit de 1 000 F. Mais, malgré cette aide substantielle, le problème financier n'était pas totalement réglé et le club faisait appel à la générosité de la Municipalité qui, comprenant les buts de son œuvre, lui octroyait une aide complémentaire de 500 F, ce qui lui permettait d'acquiescer le matériel nécessaire à un fonctionnement normal.

Le 6 février, la chambre noire montée en quelques soirées par une équipe d'amicalistes, l'adduction d'eau faite, le laboratoire équipé, nous invitions les jeunes et moins jeunes à se retrouver à l'Ecole de garçons, siège du club. Nous fûmes étonnés de constater l'intérêt que la population portait à notre réalisation : plus de 45 inscriptions étaient prises ce soir-là. C'est au cours de cette assemblée qu'était décidée la façon dont fonctionnerait le club : les lundis, mercredis, vendredis, de 20 h 30 à 22 h 30, les novices viendraient s'instruire et travailler en compagnie de moniteurs, tandis que les adhérents ayant déjà quelque pratique pourraient y travailler quand bon leur semblerait. Le premier mercredi de chaque mois, tous se retrouveraient au local pour commenter et critiquer leurs œuvres, pour discuter de problèmes techniques, et aussi pour sélectionner une épreuve : la meilleure photo du mois. Un titre d'artiste du club sera décerné à l'auteur de cinq photos primées.

Les perspectives d'avenir du club sont excellentes. Déjà l'on parle de sorties, de rallies, de concours, d'expositions, etc..., et un jour peut-être verrons-nous se dessiner une vocation de grand reporter ou d'artiste photographe au sein du club !!!



Un groupe d'adhérents

(Cliché X...)



LES TAXIS EDERN

AUTO-ECOLE TOUS PERMIS
TAXIS 4 ET 8 PLACES — AMBULANCES
EXCURSIONS TOUTES DIRECTIONS

Rue Hoche

ROSCOFF

Tél. 69-70-69



RELAIS DE PENNEUR

Jean PRIGENT

STATION TOTAL LAVAGE — GRAISSAGE — PNEUS

Route de Roscoff - SAINT-POL-DE-LÉON - Tél. 69-04-34

COUVERTURES - CARRELAGES - DEVANTURES
MAGASINS

LANDRY JAOUAN

SAINT-POL-DE-LEON

Tél. 69-02-92

COZ-CANDL HOTEL - RESTAURANT

Ses coquillages - Ses crustacés - Toutes ses spécialités
sur commande

Port-Longoustier

MOGUERIEC

Tél. 3-01 Sibiril

GARAGE MODERNE

AGENT OPEL

REPARATIONS - TOLERIE - PEINTURE - MISE AU POINT

Paul PHILIPPONNEAU

STATION TOTAL

Rue Albert-de-Mun — ROSCOFF — Tél. 69-70-55



plan de ROSCOFF



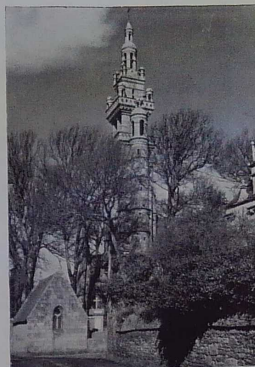
ROSCOFF : le port de commerce, bateaux chargeant des choux-fleurs à destination de l'Angleterre

(Cliché J. LE RUZ)

Le Clocher de ROSCOFF à double chambre de cloches est couronné par des lanternons et un dôme. Il est avec celui de Berne le prototype des clochers léonards de la Renaissance. Tandis que le clocher, construit vingt ans plus tard, fut réalisé dans un style entièrement nouveau.

visitons

**R
O
S
C
O
F
F**



Le clocher de Roscoff

(Photo J. LE RUZ)



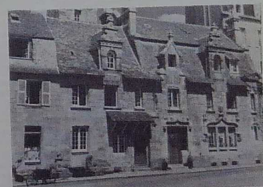
La maison Marie Stuard

(Photo J. LE RUZ)



Une vue de l'ancien port en 1890

(Cliché X...)



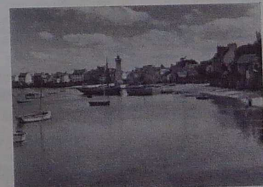
Pittoresques maisons de la place de l'Eglise

(Cliché J. LE RUZ)



Le vieux Roscoff - Une vue du village

(Cliché X...)



Le vieux port tel qu'on ne le verra plus
En effet, le quai de plaisance y sera construit

(Cliché J. LE RUZ)

LA LIBÉRATION DE ROSCOFF

par M. Célestin SEITE, Maire

Les événements ayant trait à la libération de Roscoff débutent le vendredi 4 août 1944, jour marqué pour l'insurrection en Bretagne.

En ce moment, les Américains progressent un peu partout. L'effervescence est vive. Vers 9 h 30, il fut annoncé à Roscoff que le drapeau tricolore flottait sur la cathédrale de Saint-Pol-de-Léon. On voulut en faire autant à Roscoff. A midi, les premiers drapeaux sortaient et la population se mit à chanter « La Marseillaise » sur la place de l'Eglise.

Tandis qu'à Saint-Pol-de-Léon se déroulaient des événements tragiques, un détachement de troupes allemandes arrivait en hâte en notre ville. Il constata qu'elle était pavoisée et fit signe de ne pas enlever les drapeaux, mais demanda de rester cernés.

Le samedi 5 août, dans la matinée, la compagnie d'Allemands cantonnée à l'Île-de-Batz débarqua à Roscoff. Elle s'installa sur la place de l'Eglise et, là, attendit les ordres. Un officier allemand, arrivé en auto, annonça que les Américains approchaient de Brest. Le capitaine commandant le détachement jugea alors prudent de rebrousse chemin et de reprendre le chemin de l'Île de Batz.

Le lundi 7 août, les Allemands revenaient de l'Île de Batz. Ils passaient dans les fermes, réquisitionnant quarante-quatre voitures avec leurs attelages et leurs conducteurs pour former le convoi du départ, qui fut lieu dans l'après-midi pour la direction de Morlaix, en passant par Saint-Pol. Le convoi s'arrêta au pont de la Corde et passa la nuit dans les fermes environnantes. Vers 2 heures du matin, un roulement sourd, et ce fut un défilé ininterrompu de véhicules de toutes sortes, motorisés et hippomobiles, de la Wehrmacht.

Nous eûmes la satisfaction de contempler l'armée allemande en déroute. Le vent de la panique soufflait sur elle parce que talonnée par les armées victorieuses. Ce défilé dura jusqu'à 6 heures.

A la pointe du jour, le convoi avait rebrousché chemin et traversé à nouveau la ville de Saint-Pol-de-Léon terrorisée par les fusillades des jours précédents. Le convoi se dirigea vers Plouguilm, Sibiril, Cléder; partout planant un silence de mort. A Cléder, une fusillade générale se déclencha et le canon se mit à tonner. Les éclaireurs se déployèrent des deux côtés de la route, l'arrière-garde fit de même, tirant dans toutes les directions. A partir de ce moment, tout être vivant circulant dans la campagne était abattu. J'ai vu un groupe de mitrailleurs prendre position dans le cimetière de Cléder et tirer dans la direction des fermes situées dans la plaine.

C'était une confusion générale; les Allemands voyaient des cadavres de cultivateurs bretons marquant le passage de l'ennemi en fuite.

Le convoi continua par Plouescat, Keremma; il se disloqua par la suite; une partie prit la direction de La-Brevalère-Plouvienn; il se fit mitrailler par l'aviation américaine.

Les Américains arrivèrent dans la soirée, après avoir fait prisonniers des groupes de soldats allemands, dont le nôtre. L'autre partie du convoi se dirigea vers Plouguerneau; il prit ses dispositions pour passer la nuit dans l'usine d'Iodo. Les tanks américains arrivèrent sur les entrées. Après un échange de quelques rafales de mitrailleurs, les Allemands se rendirent. Alors, délivrés, nous pûmes rentrer à Roscoff le samedi soir avec nos attelages exténués. Le bilan se traduisait par: un tué, un blessé et cinq chevaux tués.

Après ce départ, il ne restait plus à Roscoff que vingt-deux soldats russes cantonnés dans les blockhaus de Roch-Croum et huit douaniers allemands stationnés à Sainte-Barbe.

Le mardi 8 août, à 3 heures de l'après-midi, le bruit commença à circuler de l'arrivée des Américains à Morlaix.

Le mercredi 9 août, on commençait à s'inquiéter du deuxième convoi de nos conducteurs, dont on était sans nouvelle; notre inquiétude était d'autant plus grande que nous apprenions entre temps que quinze otages venaient d'être fusillés à Morlaix.

Le jeudi 10 août, vers 15 heures, un groupe de la Résistance parvint à Roscoff; nos F.F.I. voulurent déloger les Allemands des blockhaus de Sainte-Barbe, mais, renseignements pris, ne se sentant pas en force, ils décidèrent d'attendre.

Le vendredi 11 août, à 15 heures, le premier détachement américain arriva à Roscoff; un groupe de Résistance de Landivisiau, commandé par le Capitaine Cadalen, les accompagnait; il y avait quatre ou cinq camions militaires dans lesquels étaient croisés les F.F.I. et une dizaine de soldats américains armés de mitrailleurs.

Le détachement stoppa à l'extrémité de la rue Amiral-Courbet, face à Sainte-Barbe. Vers 16 heures, on entendit une ou deux rafales de mitrailleurs, puis plus rien.

Des pourparlers étaient en cours entre le docteur Patev, accompagné d'officiers américains, et les Allemands. Enfin, la fusillade de Sainte-Barbe se rendit.

A 6 heures du soir, les derniers Allemands prisonniers quittaient Roscoff à bord des camions militaires.

A 10 heures du soir, le drapeau tricolore flottait sur la chapelle de Sainte-Barbe. Roscoff était enfin libre.

Et maintenant, l'ancienne ville des corsaires, qui avec la liberté a retrouvé sa quiétude, est redevenue ce qu'elle était avant l'invasion, l'un des centres marchands les plus actifs de la Bretagne et aussi l'attractive station balnéaire au climat si agréable.

LE PATRIMOINE ARTISTIQUE DE ROSCOFF

par M. l'abbé FEUTREN, Recteur de Roscoff

La FRANCE vient d'entreprendre l'inventaire photographique de son patrimoine artistique.

On a voulu fournir aux générations à venir l'état actuel de nos richesses d'art, entendre ainsi la connaissance de la FRANCE. On veut aussi mettre un terme à la dilapidation de nos trésors, empêcher leur détérioration et remettre en valeur tout ce qui peut servir à l'avenir.

Nous avons gardé du passé, avec plus ou moins de bonheur, des reliques précieuses. Mais que sont-elles au regard des innombrables merveilles qui hâssent du venir jusqu'à nous ? Ce désastre culturel a eu des causes multiples: les intempéries, les guerres, les luttes idéologiques, politiques ou religieuses. Mais il faut avant tout reconnaître l'inconscience, le mauvais goût, la prétention des usagers, des hommes de bonne volonté de tous ordres, d'artistes, d'architectes, de poètes, etc. qui ont été aurore de nouveauté.

Dans un ouvrage en cours de publication, « DICTIONNAIRE DES EGLISES », sous l'habileté du mobilier, de la statuaire, des siècles de VANDALISME ». On pourrait entendre ce jugement vengeur à l'histoire de Roscoff, du mobilier, de la statuaire, de l'orfèvrerie. Le constat serait affligeant à nous en tenir simplement à notre petit pays de Roscoff.

Du passé très ancien, préhistorique ou gaulois, il ne reste à Roscoff aucun monument, consigne du moins. Les derniers vestiges de l'habitat celtique de Keraval sont encore enlevés sous l'occupation allemande vers 1943. A en croire DU CHATELIER, dans son ouvrage « Les Epouges préhistoriques de la Manie » (1889), cette allée couverte avait encore 20 mètres de longueur sur 5 mètres de largeur, le cadastre de 1846 en fait 6,43 mètres. On ne trouve pas de plan, mais une plus belle allée couverte du département. Il y fut trouvé, dit-on, une épée et une hache de bronze.

La toponymie a conservé le souvenir de deux monuments très anciens. Le village du Ruguel doit probablement son nom à la proximité d'un tumulus. Croz-Kovek (ou croz ventrie), à la proximité d'un tumulus. Cette dénomination très courante dans la région; elle indique la présence d'une stèle gauloise surmontée d'une croix. On trouve aussi, dans la région, une croix, comme l'ensemble des croix et calvaires du Léon, d'une destruction systématique en 1794.

De ROSKOG-GOZ ou ROSCOFF LE VIEUX, sur l'abbe, avec son port antique, épaule à Roch-Kroum, il ne reste qu'un témoin, le petit calvaire du XV^e siècle, si finement sculpté. C'est peut-être le seul monument de ce genre qui subsiste de l'église paroissiale: la Vierge à l'Enfant et Sainte Marguerite.

Le sac de Rosk-Goz par les Anglais, en 1387, provoqua le déclin du village, mais surtout l'ensablement de son port, désormais peu accessible.

Au cours du XV^e siècle, la vie se transporta vers l'est. En décembre 1379, deux jeunes gens du quartier tournaient un maquet de l'église de Roscoff. On y trouve, en puits. Le trésor était constitué de 90 œufs d'or frappés au nom du roi de France Charles VI (1380-1422) et de 2 piécettes d'or, plus grandes. L'empereur du roi d'Edouard III d'Angleterre (1327-1377). On avait sans doute voulu soustraire cette formule aux regards jaloux de l'amiral Richard III de Lancastre, d'Arundel.

Bâtie sous François I^{er} avec un chevet plat, l'église de Roscoff fut agrandie vers 1600 sous son chœur par une surélévation. Une sacristie fut creusée sous le chœur.

Un porche fut prévu du côté sud, comme il était d'usage dans les églises gothiques bretonnes. L'ouverture à l'entrée de l'église, on peut s'en rendre compte, à la largeur de deux portes. Des raisons financières, probablement, empêchèrent la construction du porche. On ne le regrettera jamais assez, car un porche du début du XVI^e siècle eût été une plus belle parure de cette église.

En 1634, la confrérie de M. Saint Joseph obtint des bourgeois, manants et habitants du bourg de Roscoff l'autorisation de faire bâtir et construire une chapelle attachée au corps de l'église, en l'emplacement prévu pour le porche. L'acte est signé de treize notables. Et de ces treize notables, royaux ou signataires plus belles les uns que les autres. Les dévots personnages s'engageaient à ce que « les murailles soient faites de belles et bonnes pierres de taille,

par dehors bien labourées, conformément à l'usage de ladite église, afin que ladite chapelle n'apparût pas comme une mité ni disparité d'ouvrage en ladite église ». Etait-ce l'année même. C'est notre chapelle aux albâtres.

On est émerveillé de ces exigences. Mais on serait curieux de savoir aussi d'après quels principes les mêmes notables, les bourgeois, plus tard, ont choisi dans le trésor de l'église de quelques pièces qui furent vendues pour financer la construction de la sacristie (cette sacristie fut construite en 1690 à l'extérieur de l'église, sur cinq cailloux, deux chandeliers de cuivre et un ornement produisit la somme de 240 livres. Les 1640 nous est parvenu; nous avons ainsi la description détaillée des sept cailloux conservés et de quatre qui furent vendus en 1640. On en a encore un. On peut-être un jour si ce trésor de 1640 contenait des pièces du XVI^e siècle. Par lui, nous saurons aussi le style des pièces qui furent conservées, comme de celles qui furent cédées. Il semble bien que le trésor actuel de l'église n'ait rien gardé, ou a peu près, du riche trésor de 1640.

On voit les vandales ? Éparpillés sans doute au long des siècles.

Si l'église de Roscoff n'a point trop souffert des ans, l'habitat roscoffois, par contre, a été sacrifié. A peine trouverait-on quelques pierres sculptées du XV^e siècle à Kernen-Ver. On daterait de l'orfèvrerie de François I^{er} le manoir de Kerestad, des maisons du Gardaleux, du Raz et surtout la maison dite de l'Enfant, monument de la belle lucarne gothique. Les fenêtres alors ont des meneaux (souvent disparus). Les portes sont en anse de panier (comme à l'église).

Vers la fin du XVI^e siècle, apparaît la porte en arc de cercle; les lucarnes de pierre s'alourdissent. Nous sommes alors au temps de Hen IV, Lousaure Nord-Ouest, de cette époque aussi.

On construisait beaucoup, semble-t-il, au XVII^e siècle. On construisait aussi, au XVIII^e siècle, mais plus généralement des cheminées en pierre de taille; elles disposent souvent aussi d'un escalier de pierre traçant une spirale. On voit qu'il n'y a pas à Roscoff de maisons toutes en pierre de taille. La pierre de taille, en effet, est si rare que pour quelque lieue à l'argile. La pierre de taille, quand elle est employée, comme à l'église, n'est utilisée qu'en l'ornementation. A l'intérieur, on utilise d'argile, blanche à la chaux (ainsi l'église). Dans les maisons aisées, on revêtait les murs de lambris en bois.

Roscoff dispose encore, certes, d'un ensemble assez enviable de vieilles maisons. Mais en est-il une seule qui ne soit défigurée quelque peu ? Et que d'autres ont disparu. On trouve encore une outrageous déformation. Sur 30 maisons relevées sur le cadastre de 1846, on en retrouverait à peine 120 encore en place de nos jours.

Sans doute, bon nombre de ces maisons n'avaient pas de titre notaire à passer à la postérité; il serait donc difficile de les identifier. Mais, manifestement, de 1846 à nos jours, le goût n'a guère été à la restauration ni à l'ameublement. Plus de demeures. Plutôt que d'entretenir les constructions nouvelles aux vieux ensembles, on a massacré ceux-ci pour édifier des bâtisses nouvelles, sans même songer à conserver les matériaux et des couleurs. Ainsi, les entours de l'église. Il y a tout de même d'honorables exceptions mais le bilan n'est pas flatteur.

Pourrait-on un jour juguler ce vandalisme qui à toutes les apparences d'un travers congénital à l'homme ? Dans un siècle, la Roscoff de son patrimoine de 1967 ?

Depuis la dernière guerre, il est vrai, l'attrait pour les choses du passé s'est fait plus vif. Les pouvoirs publics aussi se montrent plus soucieux de la sauvegarde des œuvres d'art et des sites. Ils ont même commencé à intervenir. Mais, pour mieux s'en tenir à un souhait: « Que l'histoire ne tuer pas la vie ». Plutôt que d'exprimer un espoir, il vaut mieux s'en tenir à un souhait: « Que l'histoire ne tuer pas la vie ». Plutôt que d'exprimer un espoir, il vaut mieux s'en tenir à un souhait: « Que l'histoire ne tuer pas la vie ».

ENTREPRISE DE TRAVAUX AGRICOLES ET DE TERRASSEMENTS

Tél. : 1-89

Théophile LOUSSOT

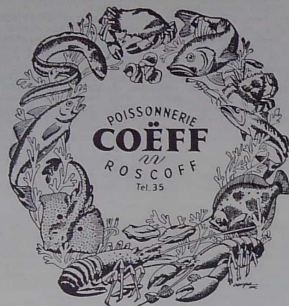
LA GARENNE TAULÉ (Finistère)

Maison SAINT-LUC

Maison de Repos et de Convalescence
pour Dames et Jeunes Filles

Tél. 69-70-07

ROSCOFF



François MOAL

BOIS — CHARBONS — MATÉRIAUX
FUELS — CHAUFFAGE ET TRACTEURS



Panneaux pour plafonds
acoustiques et décoratifs
Panneaux durs, isolants
laqués pour revêtements
muraux.

Plaques et Tuyaux ETERNIT

7, rue Corre — SAINT-POL-DE-LÉON

Tél. : 69-00-63

ROBERT-SPORT

CARAVANES

STAR

CAMPING

A. JAMET

NAUTISME — TENNIS — PLONGÉE SOUS MARINE
Le plus grand choix régional d'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Moteurs Hors bord : JONHSON - MERCURY - EVINRUDE
Spécialiste du VÊTEMENT SPORT

CARANTEC

SAINT-POL-DE-LÉON

ROSCOFF

5, rue Verdere

Téléphone : 69-00-57



CHARCUTERIE
VOLAILLES
PLATS PRÉPARÉS

andré INIZAN

3, rue Jules-Ferry

près de l'église

ROSCOFF

Tél. : 69-71-86

AU POT DE GRÈS
DEPOSITAIRE KÉRALUC
GRÈS D'ART - ÉTAIENS etc...
TISSAGES DE BRETAGNE



Le centre nautique de Roscoff

par le Colonel (C.R.) DUCHESNE, Président

Dès 1957, les Pouvoirs publics et plus spécialement le Sous-Préfet de Morlaix et le Délégué départemental de la Jeunesse avaient lancé l'idée de la création d'un Centre nautique dans la Baie de Morlaix. Fervent amateur de sport nautique, M. le Sous-Préfet estimait, en effet, que la région était toute destinée au nautisme pour les jeunes. M. l'Inspecteur Primaire s'intéressait également à la question.

Localement, de nombreux adeptes de la voile étaient également partisans de la création d'une École de voile dans le but de faire mieux connaître ce sport à une jeunesse souvent oisive, surtout pendant la période des vacances. Ils pensaient en même temps à lier l'intérêt du sport nautique et celui du tourisme.

Mais « penser » ne suffisait pas, il fallait « réaliser ».

Fin 1958, à la réunion de l'Association des comités de régates de la Baie de Morlaix, M. BRANELLE et M. SEVERE faisaient part de leur projet d'École de voile à Roscoff. Cette initiative recueillait naturellement l'accord général et leurs porteurs « follement ».

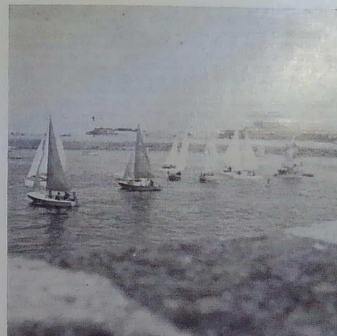
Une semaine après, une rencontre permettait de concrétiser les projets et d'en délimiter les contours. Un nom reste lié à cette période d'études et de démarrage, celui de M. CHAR-TOIS, délégué départemental à la Jeunesse pour le Finistère, qui n'a jamais ménagé sa peine et ses conseils pour que le projet lance devienne une réalité et une réalité vivable, nous lui renouvelons ici nos remerciements les plus vifs.

Grâce au dynamisme de M. BRANELLE et de M. SEVERE, le projet ne moisissait pas dans les dossiers. Le 31 janvier 1959, une réunion se tenait au domicile du docteur PILLET, à Morlaix, réunion qui devait aboutir à la formation du Comité directeur provisoire de la future école de voile de Roscoff qui prenait le titre de « CENTRE NAUTIQUE DE LA BAIE DE MORLAIX ». A cette réunion étaient présents : le Docteur PILLET, président du Yacht-Club de Morlaix, le vice-président et le secrétaire : MM. GUIVARCH et LE GOT, de Roscoff ; MM. BRANELLE, SEVERE et HENRY, de Saint-Pol-de-Léon, et M. Ernest SIBIRIL, constructeur, de Carantec.

Le choix de Roscoff n'était contesté par personne en raison du maximum d'avantages et de ressources que présentait ce sport : installations portuaires complètes, plan d'eau abrité par tous les temps dans les deux ports et, à l'extérieur, un terrain (si l'on peut dire) permettant aux élèves dégoûtés d'affronter la difficulté et cela sans danger.

Tous les aspects du problème avaient été soigneusement et méticuleusement étudiés : organisation matérielle, encadrement, sécurité, forme juridique de la société, démarches à entreprendre pour aboutir dans les meilleurs délais.

Bref, l'affaire était mûre et un comité provisoire était constitué. M. BRANELLE était élu président et M. Roger SEVERE prenait les fonctions de secrétaire.



(Cliché X...)

L'École de voile s'adressait à tous les jeunes gens, garçons et filles, désireux de s'initier à un sport sain, développant les qualités d'initiative individuelle, de décision, de courage même et souhaitait surtout être une école populaire, destinée à tous. Elle espérait pouvoir faire la preuve que, contrairement à ce que l'on pensait jusqu'à la voile n'était pas un sport réservé à une élite aisée disposant de revenus importants, que la voile n'était pas uniquement faite pour quelques snobs.

Rencontrant partout des encouragements, MM. BRANELLE et SEVERE se montraient optimistes, et pourtant que de problèmes restaient à résoudre : local, matériel, encadrement et surtout finances, car de bonnes paroles ne suffisent pas, il faut que les portefeuilles s'ouvrent aussi.

La construction d'un pavillon club-house était envisagée en première urgence, car il fallait loger l'école, élèves et bateaux. En cette période de démarrage, les fonds étaient malheureusement restreints et il fallait se contenter du local que la Chambre de Commerce, fort aimablement, mettait à la disposition du jeune centre. Depuis, l'idée a souvent été reprise, mais, faute de crédits, n'a pas pu être réalisée... ne désespérons pas.

Côté matériel nautique, le problème aussi était important et peut-être plus urgent, car comment envisager la création d'une école de voile sans bateaux ? Quelques subventions heureusement allaient permettre de démarrer, et il nous est agréable de rendre ici hommage à ces donateurs de la première heure : le Comité de tourisme, les municipalités de Roscoff, de Saint-Pol-de-Léon, de Carantec. Le centre se rend acquéreur de quatre goémoniers, ces vénérables « babus » dont beaucoup d'anciens se souviennent encore ; fortes unités, elles permettaient les promenades et l'initiation en commun dans les meilleures conditions de sécurité. Lourdes, massives, lentes à évoluer, elles ont tout de même formé des champions... n'est-ce pas de Kergariou ? Une Caravelle est offerte par le Commissariat à la Jeunesse et aux Sports. Enfin, si « Mousseux » étaient commandés aux chantiers Le Got à Roscoff. Donnant l'exemple, M. LE GOT en offrait un, le Commissariat à la Jeunesse et aux Sports en payait deux, le Yacht-Club de Morlaix en offrait un ; le Comité directeur du Centre nautique recherchait des subventions pour payer les deux autres. Un « Mousse » également était acheté à moitié prix.

Le problème des moniteurs, qui avait été pendant longtemps le point noir, était également résolu ainsi que celui de l'encadrement, M. BEUZIT assurant les fonctions de Chef de centre.

Quant à la sécurité, elle était assurée par les C.R.S. mis à la disposition des H.S.B. durant la période estivale.

Tout était en place. L'école de voile de la Baie de Morlaix ouvrait ses portes le 1^{er} juillet 1959 et, dès le 10, connaissait un succès mérité. Au cours de sa première année de fonctionnement, elle a reçu 178 élèves qui se répartissaient de la façon suivante : 40 de Roscoff et de ses environs immédiats, 25 de Morlaix et du reste du Finistère, 40 de Paris et sa banlieue, 45 des autres départements, 15 des territoires d'Outre-Mer et quelques étrangers ; Anglais, Belges, Italiens. Ces élèves provenaient des milieux les plus divers du simple ouvrier à l'ingénieur, et tous n'étaient pas très jeunes puisque parmi eux figurait un capitaine de vaisseau.

Au début de juillet, l'école disposait de trois « Mousses », une « Caravelle » et deux « Babus » ; au 15 août, l'effectif des « Mousses » était passé à 7 et celui des « Babus » à 3. L'école était lancée, et bien lancée, mais tous ses dirigeants avaient largement payé de leur personne.

Le Centre nautique de Roscoff. Le Centre nautique se préoccupait également de grouper les amateurs propriétaires de dériveurs légers et organisait des régates à leur intention, sous l'égide de la Société des Régates de Roscoff, son aïeule, le soin de perpétuer les traditions dans le domaine des autres types de bateaux.

1960 venait confirmer le succès de 1959 et l'école, bien rodée, tournait rond ; son exemple allait être rapidement suivi par d'autres clubs de la Baie de Morlaix. Aussi, afin d'éviter tout malentendu et tout quiproquo, en 1961, le comité directeur décidait la modification du titre de l'association qui devenait : « CENTRE NAUTIQUE DE ROSCOFF ».

Naturellement, statuts et titres étaient officialisés et l'association, régie par la loi de 1901, avait une existence légale. Sur le plan sportif, les démarches nécessaires avaient été entreprises pour que le Centre nautique soit rattaché à la F.F.Y.V. (Fédération Française de Yachting à Voiles) et pour que son école soit homologuée ; le Centre nautique faisait partie de la Ligue de Bretagne-Nord.

En 1961, après trois ans d'existence, la nécessité apparut de procéder à un redressement sur le plan moral, sur le plan sportif et aussi sur le plan financier, car, pour suivre l'évolution du matériel, le Centre nautique avait dû envisager l'achat de nouveaux bateaux du type « Caravelle ». L'année 1962 fut donc une année de remise en ordre, d'autant plus nécessaire que la concurrence commençait à se faire sentir. Certains clubs inquiets commençaient même à douter de l'avenir ; mais, finalement, la décision à prendre ne faisait aucun doute : le Centre nautique devait continuer son action et l'intensifier. Pour cela, il était décidé que le Centre nautique aurait désormais un stand aux Salons nautiques de Paris.

Par ailleurs, pour faire connaître l'existence du Centre nautique, le Comité directeur décidait l'organisation d'une course-croisière Dinard, Saint-Malo, Roscoff, Ile de Batz, qui aurait lieu chaque année au mois de juillet et qui serait dotée de la Coupe FARAHDIBA, magnifique objet d'art offert par Sa Majesté l'Impératrice d'Iran, l'Ile de Batz et que cette dernière n'aurait accepté de remettre en compétition que lors de sa première année, ce fut l'ambassadeur d'Iran, lui-même, qui remit la coupe au vainqueur.

Au cours des années suivantes, la flotte continua de façon constante à s'accroître et à se moderniser. Mousset et Batz disparurent pour faire place à une flotte homogène de Caravelles. Du fait de l'ouverture de nouvelles écoles en Baie de Morlaix, la fréquentation de l'école de voile s'était stabilisée : aux environs de 200 élèves par an, une session ayant été créée pendant les vacances de Pâques pour les scolaires de la région.

En 1964, le Comité directeur, en accord avec le Club de Perros-Guirec, inscrivait à son programme une nouvelle course-croisière : Perros-Roscoff et retour, et tentait, sans succès malheureux, de lancer une course-croisière Anglet-Roscoff.

1966 voyait deux nouvelles course-croisières s'inscrire au programme : Roscoff - Bréhat et Roscoff - Aberwarch. Parallèlement aussi, la politique sportive des dirigeants vis-à-vis de l'école évoluait ; il était décidé la création d'une section d'entraînement à la compétition ; mais 1966 voyait aussi un changement important dans la composition du comité directeur. M. BRANELLEC, estimant ne pas pouvoir continuer à assumer de façon satisfaisante ses fonctions de président et celles de maire de Saint-Pol-de-Léon, démissionnait. A peu près à la même époque, M. SEVERE avait quitté la région et, depuis 1964, il avait été remplacé par M. DUCHESNE, colon en retraite, venu se fixer à Roscoff. Celui-ci assumait du reste en même temps les fonctions de trésorier en remplacement de M. PETERKEN.

Au cours de l'assemblée générale du 6 février 1966, un nouveau bureau était élu, il comprenait : Le Colonel (C.R.) DUCHESNE, président ; MM. PERON et GUYOMARCH, vice-présidents ; M. GUYOMARCH, trésorier ; M. BEUZIT, secrétaire.

En outre, diverses commissions étaient créées, chargées de questions particulières : régates, mouillages. M. FAUDET était confirmé dans ses fonctions de Chef de Centre.

Ce changement ne modifiait en rien le plan que s'était fixé le Centre nautique lors de sa création, et nous verrons dans un article ultérieur comment il s'est acquitté de sa tâche.



(Cliche X.)

"la perle du lion" ROSCOFF à travers l'histoire

par M. Fr. GUIVARCH

ROSCOFF, dont l'étymologie bretonne serait : ROZ = coteau, terre, et GOV = forgeron, est situé à la pointe nord du Finistère, à l'extrémité du pays de LEON. Ce « pays », qui comprend tout le nord-ouest du département, jusqu'à la rade de BREST et aux contreforts des Monts d'ARREE, est, pour nous, presque inconnu. C'est le pays gaulois « Les Osmiens ». Comme les Celtes de la baie de Saint-Brieuc, les Nannettes de l'estuaire de la Loire et les Venètes du golfe du Morbihan et du Gironde, ces Osmiens étaient de vocation purement maritime. Laisant l'intérieur couvert de forêts, ils étaient massés par les côtes. Formait, le VIEUX-ROSCOFF fut donc fondé par des Gaulois.

Bordée par la mer, à l'ouest, au nord et à l'est, la péninsule roscovite est abritée des vents du Nord par l'Ile de BATZ, dont la sépare un chenal de quelques dizaines de brasses de large aux plus basses eaux et de 1 à 2 milles marins à la pleine mer.

Ville s'était d'ailleurs autrefois reliée à la cassure définitive du sol par la construction de pontons en bois, dès le VIII^e siècle. Mais, en l'an 515, à l'arrivée des Celtes, venant de Grande-Bretagne, sous la conduite de POL AURELIEN, devenu SAINT-POL, BATZ faisait encore partie de l'intérieur. Ceci expliquerait que le transport de BATZ à SAINT-POL-DE-LEON de la cloche miraculeuse, raménée par un poisson, et que l'on vénérait encore aujourd'hui dans la cathédrale de cette ville, ait pu, selon la légende, se faire par charrette.

Les Gaulois tournaient donc tous leurs regards vers la mer. Friends de poisson, ils en tiraient une grande partie de leur subsistance. Mais ils étaient aussi commerçants et ils avaient noué, par mer, des relations étroites avec les autres tribus gauloises des côtes nord, ouest et sud-ouest de la Gaule.

Nos Osmiens, jusqu'à l'arrivée de l'Ile Verte actuelle et BATZ, pour établir un port à l'abri du rocher de Roch-Kroum et leur village, au pied du même rocher, le hameau de Rosko-gov (Vieux-Roscoff) en est une survivance.

Le port de pêche et d'escales fut prospère tant que dura l'indépendance de la Gaule. Mais, avec l'occupation romaine et la disparition de la flotte de guerre Venète, protectrice du commerce des tribus, les pôles de ce dernier se déplacèrent vers les estuaires de la Seine et de la Loire et l'activité se tournait inévitablement vers les travaux de la terre, il est à prouver que le port perdit tout ce qu'il portait.

Puis, il dut subir les attaques des Saxons, et ce fut l'arrivée qui débarrassa au début du VI^e siècle à PLOUDEMAREZ. Ils se fixèrent dans l'intérieur du pays des Osmiens, qu'ils mirent à détruire, les foudres L'AN (lieux, endroits sacrés avec chapelle) et leurs PLOU (communautés humbles, paroisses dans un LAN).

Ce furent ensuite les ravages des Normands, installés à l'Ile de BATZ durant tout le IX^e siècle, et se livrant au pillage de toute la région dont ils se débarrassèrent.

Les cinq siècles suivants virent se dérouler des batailles incessantes et, aux fortunes diverses, avec les Anglais, et, en 1381, le Vieux-Roscoff fut détruit, une grande partie de ses habitants étant passée au fil de l'épée. Les survivants se vengèrent d'ailleurs en 1404, en allant s'emparer de PLUMOUTH

et le saccager, après avoir, en juillet de l'année même, contribué à la défaite de la flotte anglaise par G. de Selve, à la pointe Saint-Mathieu, par l'apport de trente navires. Les parts de Roscoff, sous le commandement des capitaines, aux ravages de la guerre venait s'ajouter l'effort de la population, grossi de la baie de l'estuaire de la Loire, pour vaincre le Vieux-Roscoff. Les Roscovites décidèrent de rebâtir un nouveau dans un endroit plus propice et plus sûr, et ce fut une anse plus inclinée, plus profonde, plus abritée, que les vents d'ouest.

Après cette anse, il y avait un rocher appelé « la pointe littorale » pour permettre, en s'y appuyant, le saccage de la petite dot Roch-Kroum avait toujours été le point de départ de la « Quête de la mer ». Les Quêtes, sur une île, à la pointe de la Gardallée, le Raz et le Theven, ces deux derniers quartiers bordant l'anse du Quellen.

Le commerce se fit à l'effluir avec la fin de la guerre de Cent Ans. De toutes parts, les colons affluèrent à Roscoff et s'y fixèrent. Y vinrent entre autres, des Basques, des Bretons, des Anglais, des Ecossais, des Flamands, des Français, des protestants, des pêcheurs normands, des Flamands, etc. L'effluir, fait de la mer, fut le point de départ de la ville. On nomma donc pas que l'emblème de Roscoff soit un vaisseau.

Mais, le « bourg » n'était qu'une trêve de Saint-Pol, « la ville » recueillait l'activité de la région. L'effluir, le port montrait plus que parcimonieuse dans l'octroi des subsides. Les querelles d'argent étaient continuelles entre les deux. Le premier réclamait son autonomie, la deuxième s'y opposait.

Les Roscovites voulaient une église que les évêques du LEON, chefs spirituels et temporels de la région, ne leur refusent, au pays, refusant obstinément de les laisser bâtir en leur accordant pas le terrain. « Eh bien ! nous les batirons dans la mer », répondirent-ils fièrement, en l'an 1500, et ils tinrent parole.

La pittoresque église que l'on admire aujourd'hui, fut élevée sur la grève, et l'on peut s'en convaincre à l'occasion de travaux de terrassement entrepris sur la rue et la place qui la bordent, au nord des tranchées que l'on creusa, sort du sable parfois très blanc.

Le monument fut achevé vers 1545 et comporte sur son pourtour les armes de Roscoff, représentées quatre fois. A la base de son clocher, on trouve deux canons en granit pointés l'un vers le nord, et l'autre vers le nord-est, pour rappeler sans doute les luttes du passé contre les Anglais.

Le vieux port de Roch-Kroum, qui était tout simplement une rade, n'avait jamais, nous l'avons dit, disposé d'un quai. Il en fallait absolument un à son remplacement pour lui permettre de répondre aux besoins du trafic grandissant avec les tonnages de plus en plus lourds.

Il serait trop long de narrer les péripéties de la construction de l'ouvrage, que l'on nomme aujourd'hui le vieux Quai, des difficultés de financement, qui commencèrent auquel « la ville » résistait à participer. Commencée à peu près en même temps que l'église, il ne fut achevé que vers 1600. La dépense s'éleva à 178. Sa longueur officielle était de 154 toises (300 mètres). La superficie du bassin qui assèche totalement à marée basse est de 6 hectares. Les grosses pierres qui le constituent provenaient du petit Quellen, de l'Ile Verte et de l'Ile Calot. Pendant près de trois siècles, l'activité du port fut très intense.

Des bateaux de tous pays y faisaient escale. On s'y livrait à la pêche, on y faisait le commerce de la pêche et de l'entremise de navires de DIEPPE et de HONFLEUR à équipages normands, car, et c'est assez frappant, lorsque le commerce était florissant, les Roscovites eux-mêmes délaissaient la pêche. Les armateurs s'intéressaient d'ailleurs surtout à celle de la mer, pour le commerce de la morue, qui allait de 100 à 200 tonneaux, et dont ils vendaient le poisson sale, en France et en Espagne.

Et c'est ainsi que les affaires prospérèrent. Le port, profitant des difficultés que rencontrait, par suite d'ensablement continu, son voisin de PLUMPOUL, et s'étendant fort bien avec les BARRIAUX pour l'export, exportait comme principales marchandises : les toiles fabriquées dans les ateliers de la région (La Roscotine était célèbre), le sel que les pêcheurs picards et normands et aussi

NEPHELINE - SPORTS HERVE LEDAN

ARTICLES DE SPORTS - TENNIS - CAMPING

PÊCHE SOUS-MARINE - ACCASTILLAGE

ROSCOFF — 11, rue Jules-Ferry



POUR TOUTES VOS ASSURANCES

Accidents, Maladie
Responsabilité civile
Incendie, Maritime
Vie, Retraite
Tous crédits
Cabinet fondé en 1912



Adressez-vous à
MM. GUIVARCH - HUSSON - BELLEC
AGENCE DE SAINT-POL-DE-LEON
Tél. : 69-70-19
18, rue Amiral-Reville — ROSCOFF

19

terrisera d'autant mieux les paysages et aussi très souvent lumineux, principalement aux mois de juin et septembre. Et certains soirs, enfin, des couchers de soleil sur la rade et le chenal de l'île de Batz lorsque, à mi-marée, les algues à moitié découvertes relèvent de petites moudores sur les rochers. Les Jeunes, pensèrent beaucoup, comment se distrairaient-ils pendant ce temps ?

Eh bien, outre les possibilités de pêche à pied ou en baraque, de jouer au tennis, ils auront celles de se livrer aux joies de la navigation à voile.

En s'installant d'abord, pour les nophytes, à ses secrets, dans les stages d'un ÉCOLE DE VOILE dont le Colonel DUCHÈNE, son président, explique dans une autre rubrique le fonctionnement, au gré de leur fantaisie ensuite ou au cours de régates journalières sur leur propre embarcation ou sur celles de leurs amis.

Et qu'ils se rassurent quant aux facilités d'abri pour ces derniers : le vieux port va être aménagé en port de plaisance, avec mouillage entre l'ancien quai et un nouveau dont la construction est longue et sur une longueur totale de 200 mètres, va débiter avant l'été de 1967.

Parallèlement, pour les habitants et les visiteurs ou estivants de l'île de BATZ, la construction d'une estacade inabouissable de 500 mètres, partant du terre-plein du nouveau port pour aller jusqu'au chenal en eau profonde du rocher des Bourguignons, va être également bientôt entreprise. Cette estacade permettra un embarquement constant pour l'île ou un itinéraire similaire en voie de réalisation rendra possible un débarquement en toute situation de marée.

Les ressources, avantages et améliorations que nous venons de passer en revue sont à attendre et contribueront à justifier encore plus la qualification admirative qu'on accorde à ROSCOFF et ses alentours et que nous avons reproduite en tête de cette esquisse : « PERLE DU LEON ».

Et, pour terminer, nous reproduisons les trois premiers chapitres de la « Bopha de la mer » écrite en 1867 par Tristan Corbière et qui est un rappel saisissant et coloré de la vie maritime ancienne de Roscoff.

AU VIEUX ROSCOFF

Trou de fistibliers, vieux nid

A corsaire, dans la mer tendue.

Dors ton bon somme de granit

Sur tes caves que le flot hante...

Rouffe à la mer, rouffe à la brise

La corne dans la brume grise,

Ton pied marin dans les brisans.

Dors : tu peux fermer ton œil borgne

Ouvert sur le large, et qui lorgne

Les Angélus, depuis trois cents ans.

Dors, vieille coque bien ancrée ;

Les margais et les comarons ;

Tes grands poètes d'ouarains,

Vendront chanter à la marée.

Bibliographie
LE PORT DE ROSCOFF, par Marcel-A. HERUBEL.
LES HOHNINS DE ROSCOFF, étude par le Chanoine KER-
VELLEC.
LE MER QUI GUERIT, par Marie MAURON.
PRÉFACE à la dernière édition des AMOURS JAUNES, de
LE GORFF.
LA TRADITION.

MARIS - STELLA

Sous les coiffes de lin, toutes, croissant leurs bras,
Vêtues de laine rude ou de mince percale,
Les femmes, à genoux sur le roc de la cale,
Regardent l'Océan blanchir l'île de Batz.

Les hommes, pères, fils, maris, amants, là-bas,
Avec ceux de Païmpol, d'Audierne et de Cancale,
Vers le Nord, sont partis pour la lointaine escale.
Que de hardis pêcheurs qui ne reviendront pas !

Par-dessus la rumeur de la mer et des côtes
Le chant plaintif s'élève, invoquant à voix hautes
L'étoile sainte, espoir des marins en péril,

Et l'Angélus, courbant tous ces fronts noirs de hâte
Des clochers de Roscoff à ceux de Sybirl
S'envole, tinte et meurt dans le ciel rose et pâle.

Jose-Maria de HEREDIA.

LA STATION BIOLOGIQUE de Roscoff

par M. Louis CABIOCH
Sous-directeur

Face à la mer, le long du chenal de l'île de Batz, s'élèvent les bâtiments de la Station Biologique de Roscoff. Son agrarium est bien connu du public ; il ne représente cependant qu'un aspect de l'activité du laboratoire, essentiellement consacré à l'enseignement supérieur et à la recherche scientifique. Deux ensembles de bâtiments constituent la Station Biologique. Le premier et le plus ancien appartient à l'Université de Paris (Laboratoire Lacaze-Duthiers). Il comprend une série de maisons anciennes sur la place de l'Eglise et un corps de laboratoire, parallèle au front de mer, terminé, vers l'anse du VII, par l'aquarium Charles-Pérez. Des ateliers et des locaux d'habitation ferment le triangle le long de la rue de la Tour d'Auvergne. Le second bâtiment, construit par le Centre National de la Recherche Scientifique (Laboratoire Yves Delage), est situé à l'Ouest du précédent. Actuellement en cours d'extension, il dessine un ensemble en forme de fer à cheval, dont la partie médiane fera face à l'anse du VII. L'ensemble de la Station constitue le plus important laboratoire maritime des côtes de France et l'un des premiers d'Europe, avec le laboratoire de Plymouth et la Station Zoologique de Naples.

La Station Biologique fut fondée en 1872 par Henri de Lacaze-Duthiers, professeur de Zoologie à la Sorbonne. De nombreuses excursions, faites en compagnie de savants français et étrangers, lui avaient révélé l'exceptionnelle richesse de la faune marine de Roscoff. La location d'une maison située entre la place de l'Eglise et la mer lui donna les moyens, dès 1872, d'entreprendre sur place, en compagnie de quelques chercheurs, les premières observations suivies sur des animaux marins récoltés devant le laboratoire. L'aménagement ne fut cependant achevé qu'en juin 1873 : une pompe à bras alimentait une cuve d'eau de mer, qui desservait des tables d'élevage situées sous un hangar. Les chambres de la maison étaient aménagées en laboratoires. Une petite embarcation, la « Moulgule », et une chaloupe à voiles, le « Petit cap », armées par deux marins de Roscoff, constituaient la première flottille de la station. Les savants, français et étrangers, vinrent de plus en plus nombreux à la Station Biologique au cours des années suivantes et le nom de Roscoff allait devenir classique dans la littérature scientifique du monde entier. A partir de 1881 apparaît une activité nouvelle : l'enseignement. Les étudiants de la Sorbonne et de l'Ecole Normale Supérieure viennent perfectionner sur place leurs connaissances en zoologie et en biologie marine et, dès cette date, les deux fonctions essentielles de la station sont réu-



Station biologique de Roscoff - Laboratoire Yves DELAGE (Photo C.N.R.S.)



Le « Pluteus II » dans le port de Roscoff

(Photo C.N.R.S.)

nies : l'enseignement supérieur et la recherche scientifique. Lacaze-Duthiers, par des acquisitions successives et des constructions nouvelles allait rapidement agrandir le laboratoire initial. Les maisons bordant la place de l'Eglise furent achevées. La construction d'un bassin de retenue d'eau de mer, toujours utilisé à l'heure actuelle, permit de créer une circulation d'eau courante dans des aquariums d'élevage bien aménagés. Le successeur de Lacaze-Duthiers, le Professeur Delage, fit édifier le corps de laboratoire qui fait face à la mer et l'on doit au troisième directeur, le Professeur Pérez, la construction de l'aquarium public et des ateliers et dépendances qui ferment le triangle occupé par le laboratoire Lacaze-Duthiers. Tout ce premier ensemble appartient à l'Université de Paris et dépend du laboratoire de Zoologie de la Sorbonne. De 1949 à 1952, sous l'impulsion du directeur actuel, le Professeur G. Teissier, allait être entamée la construction d'un second laboratoire, nouvelle partie intégrante de la Station Biologique, dépendant du Centre National de la Recherche Scientifique : le laboratoire Yves-Delage. Actuellement complété par une deuxième aile en cours de construction, il augmente dans une large mesure les possibilités de travail offertes par la station.

Les activités actuelles de la Station Biologique se poursuivent dans les deux grandes directions définies par son fondateur : l'enseignement supérieur et la recherche scientifique. Une vingtaine de stages d'enseignement, comptant au total plus de 400 étudiants, sont organisés actuellement chaque année à Roscoff. Les étudiants trouvent sur nos grèves un champ d'observation merveilleux et, au laboratoire, des salles algues récoltées. Leurs groupes animés sont familiers dans notre ville ainsi devenue, pendant une partie de l'année, ville universitaire. Les activités de recherche, très diverses, sont orientées vers la plupart des problèmes qui concernent la mer. Le laboratoire accueille environ 150 chercheurs par an ; il leur fournit des locaux et des moyens de travail. Les grèves de Roscoff et les fonds du large leur offrent une faune et une flore d'une très grande diversité, où des espèces méridionales ou atlantiques côtoient des espèces boréales qui ne descendent guère au-delà. La zoologie et la biologie marine ont été l'objet de la plupart des travaux effectués au laboratoire ; parmi ces travaux, beaucoup ont à la base de nos connais-

sances biologiques actuelles. Depuis quelques années, nous développons des recherches de caractère océanographique : étude de l'hydrologie, du plancton, ou de la géologie et des peuplements des fonds marins. Le laboratoire dispose, à cet effet, une flottille comprenant principalement des petits navires, l'un de 19 m, le « Pluteus II », l'autre de 12 m, le « Mysis ». Armées par des marins roscoffais, ces unités sont de moyens de navigation et d'un appareillage scientifique modernes. La recherche appliquée aux pêches a toujours sa part dans les travaux effectués à la Station Biologique. Ce n'est pas l'origine, puisque Lacaze-Duthiers fut le premier, rapidement, à démontrer, vers 1890, qu'il était possible de cultiver l'huître de Belon dans notre région. Le développement actuel de l'ostriculture en baie de Morlaix témoigne de la justesse de ses observations. Une étroite collaboration s'est établie, à une date plus récente, entre la Station Biologique et l'Institut Scientifique et Technique des Pêches Maritimes. La Station héberge dans ses murs une équipe de l'Institut des Pêches, dont les activités sont actuellement orientées vers le repeuplement des fonds à grands crustacés, appaarus par une pêche intensive.

A ces fonctions fondamentales, la Station Biologique joint un service bien connu : l'Aquarium marin (Aquarium Charles Pérez). Les quelque 100 000 visiteurs annuels peuvent y regarder vivre les principaux éléments de cette belle faune de Roscoff qui ne cesse d'offrir à la recherche des possibilités nouvelles.



ALGUES MARINES

de

ROSCOFF

pour bains

GRAND GARAGE DES POIDS LOUDS

Concessionnaire BERLIET

MOTEURS MARINS
MATÉRIEL DE VOIRIE
GROUPE ELECTROGENES - INCENDIE

Route de Carhaix - MORLAIX - Tél. 733

PHARMACIE HAMON

ROSCOFF 29 N

téléphone 69.70.34

C.C.P. 162.820 Rennes





AGENCE MARITIME — GROUPEMENT ET TRANSIT
DOUANES ET MANUTENTIONS

KERDILÈS & PERON

Société en nom collectif

AGENTS DE COMMODORE SHIPPING Co Ltd
3, quai Parmentier Téléphone : 69-70-13

BUREAUX A SAINT-POL-DE-LÉON - Tél. 69-03-64
ROSCOFF

GARAGE HAMON

Rue Albert-de-Mun -- ROSCOFF -- Tél. 69-72-09

ESSENCE
LAVAGE
GRAISSAGE



VENTES ET RÉPARATIONS TOUTES MARQUES

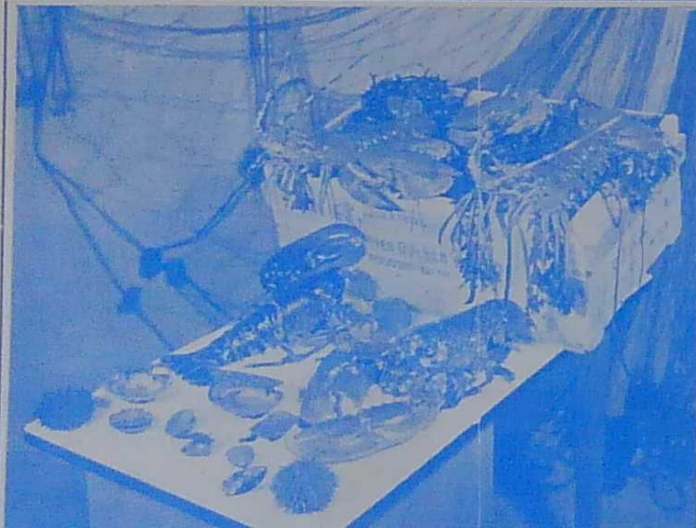
AU-GOUTER-BRETON

HOTEL — RESTAURANT — CRÊPERIE

Mlle CHAUSSEC

49, rue Edouard-Corbière
Téléphone : 69-72-00

ROSCOFF



TOUS CRUSTACÉS
HUITRES — COQUILLAGES
ET PRODUITS CONGELÉS

Tél. : 69-71-73 et la suite

B.P. : 29

vivier
yves oulhen

SAINT-BARBE — ROSCOFF

